

Politique | Un budget participatif girondin aux couleurs de la jeunesse



Afin de mieux répondre aux enjeux environnementaux et sociaux, face à la mobilisation sans précédent de la jeunesse, et pour réagir à la crise sanitaire actuelle, le Département lance le premier budget participatif des Girondines et Girondins. 700 000 euros seront investis pour réaliser les projets des 11-30 ans qui agissent pour les solidarités et l'environnement dans le département de la Gironde. Ces projets seront étudiés par une commission mixte composée d'élus, d'agents et de citoyens.

Le budget participatif est un dispositif déjà mis en place depuis plusieurs années par des collectivités locales, notamment par beaucoup de mairies et par quelques départements. La Gironde, en revanche, est le premier département de France qui dédie un budget participatif intégralement à la jeunesse. C'est ce qui fait la singularité et la marque girondine. Jean-Luc Gleyze, président du Département de la Gironde, et Sébastien Saint-Pasteur, conseiller départemental, ont désigné par tirage au sort, les 20 Girondines et Girondins qui composent la commission mixte du premier budget participatif édition 2020. Plus de 80 citoyens ont candidaté pour intégrer la commission. « Nous proposons à des particuliers de déposer leurs idées, soit individuellement ou de façon collective, sur une plateforme numérique pour faire connaître les projets aux citoyens qui vont au final décider de ceux qui vont faire l'objet d'un financement et d'un accompagnement de la part de la collectivité », explique Sébastien Saint-Pasteur.

Education à la jeunesse, économie circulaire, tri de nos déchets, transition agricole, culture, sport : les thèmes de ce budget participatif sont variés. Son orientation vers la jeunesse a été liée à toutes les manifestations qui ont eu lieu pour le climat et traduit une volonté de donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer. « Nous avons voulu être attentifs au fait que ce budget participatif soit le plus transparent possible, citoyen, avec une commission mixte tirée au sort pour construire un département plus résilient » ajoute Sébastien Saint-Pasteur. Déjà plus de 50 contributions ont été proposées sur la plateforme jeparticipe.gironde.fr. La clôture de dépôt des dossiers est arrêtée au 31 juillet 2020 prochain. Chaque porteur de projets, âgés de 11 à 30 ans, peut participer. Du 1^{er} août au 31 octobre, une analyse sera opérée par les services du Département sur la faisabilité et sur la légalité des projets proposés. C'est à ce moment que la commission mixte va contrôler la cohérence des idées par rapport aux objectifs que le Département veut porter. Du 1^{er} au 30 novembre, tous les Girondins pourront voter pour leurs projets préférés (5 maximum).

Calendrier

- 1** Dépôt de votre idée
29 avril ▶ 31 juillet 2020
- 2** Analyse technique
1^{er} août ▶ 31 octobre 2020
- 3** Vote
1^{er} ▶ 30 novembre 2020
- 4** Réalisation des projets élus
1^{er} décembre 2020 ▶ 2022

Ouvrir le jeu démocratique au niveau départemental

Cette commission mixte est composée de vingt citoyens, huit conseillères et conseillers départementaux et dix agents, « car c'est important d'associer l'administration dans ce changement de paradigme », insiste Sébastien Saint-Pasteur. Le budget participatif, dans sa philosophie, est aussi une façon de redonner du pouvoir aux citoyens et de les attirer de nouveau vers des intérêts collectifs. « Le fait que cette commission mixte soit majoritairement composée de citoyens, contribue à assurer la transparence et la crédibilité de la démarche » explique-t-il.



Julie Deniel a 22 ans, elle est étudiante et habite actuellement dans le centre de Bordeaux. Elle fait partie des 20 Girondines et Girondins qui composent la commission mixte du premier budget participatif édition 2020. « A la base, j'ai étudié un peu le processus de création du budget car j'avais participé à un atelier où le département consultait les citoyens pour mettre en place le règlement, et réfléchir à ce que l'on devait appeler « un jeune », raconte Julie. Puis j'ai reçu un mail me tenant au courant du tirage au sort de la commission et j'ai été sélectionnée ». La curiosité de cette jeune femme l'a poussée à vouloir participer car le sujet social et environnemental est « incontournable » et car elle trouvait l'initiative de faire participer des citoyens, très intéressante. « Je trouve cela aussi passionnant de voir comment il est possible d'adapter des initiatives à l'échelle d'un territoire large avec des thématiques sur lesquelles je me sens très proche, et c'est important pour moi de

m'investir dans ce dispositif », explique l'étudiante.

Pourtant tournée vers l'initiative de la jeunesse, la commission mixte ne se compose pas majoritairement de jeunes, à la grande surprise de Julie Deniel. Le plus jeune citoyen participant a 21 ans tandis que le plus vieux en a plus de 60 ans. Ces citoyens qui ont été choisis ont fait une première réunion jeudi 2 juillet avec un temps de rencontre, un rappel du principe de ce budget participatif, et la composition de 4 groupes qui ont pu poser un premier regard sur les projets qui présentaient déjà un problème. « Certains projets ne relèvent pas de l'intérêt général par exemple », ajoute Julie. Un premier tri a alors été fait et les attentes ont pu être redéfinies à la suite de ce débat de la commission mixte. « Certains projets sur lesquels le Département doutait ont pu être repêchés par les citoyens à ce moment-là », raconte Julie, qui estime que certains projets sont bons mais perfectibles.

Margaux Brinet a 28 ans et est chargée d'administration pour une association qui crée des films participatifs. Pour elle, cette expérience citoyenne a été une opportunité à saisir et laisse présager une gestion politique positive au niveau du département. « Je trouve que chaque espace qui est donné au citoyen est bon à prendre donc j'ai voulu participer », raconte t-elle. « Ce qui m'a le plus attirée dans ce dispositif c'était son ampleur. J'ai connaissance des budgets participatifs pour les municipalités mais cette nouvelle ambition m'a véritablement plu. Cette commission mixte est selon moi un grand pas pour donner la voix aux citoyens. » C'est aussi un moyen pour les membres de cette commission de se nourrir personnellement des projets qui vont être présentés. « Cela permet, je pense, de voir où sont les priorités et les envies des jeunes quant aux problématiques actuelles », raconte Margaux. Dans les jours à venir, la commission soumettra au vote le plus de projets possibles et validera la liste définitive des projets soumis aux votes et la liste des projets lauréats à l'issue du vote. Un processus démocratique et participatif qui donne la voix à la jeunesse et ouvre le champ politique aux citoyens girondins.

Lucile Bonnin

Crédit Photo : Département de la Gironde

Publié sur aqui.fr le 09/07/2020

[Url de cet article](#)